

# VALLON INFO

## SPECIAL « INFORMATIONS DEVIATION »

La nouvelle déviation Est sera mise en service le **jeudi 05 juillet 2018** après l'inauguration organisée par le Département de l'Ardèche.

De nombreux changements de circulation liés à l'ouverture de ce tronçon sont à prévoir.

Ce «Vallon Info» vous permettra d'y voir plus clair et de vous guider dans vos déplacements à venir ...

Vous trouverez ci-dessous le détail des changements en question.

Au dos de ce document, un plan de la déviation reprend les informations en images.

Les numéros en début de paragraphe vous aideront à vous situer sur le plan.

**1** *Accès à la Vieille Route du Pont d'Arc et à la Route de Salavas par le Chemin des Crozes*

Le Chemin des Crozes sera coupé en 2. Les véhicules ne pourront plus l'emprunter sur toute la longueur. Un aménagement sera réalisé avec des plots au niveau du rétrécissement de la voie. L'accès sera réservé aux riverains.

Pour les habitations de la partie basse du chemin, l'accès devra se faire par la Vieille Route du Pont d'Arc, pour les habitations en partie haute, l'accès se fera par la Route de Salavas.

**2** *Jonction de la Vieille Route du Pont d'Arc (vers le rond-point des Gorges) avec la déviation*

La Vieille Route du Pont d'Arc reste en double sens. En revanche, les véhicules circulant sur la déviation (en venant du rond-point du Chastelas ou du rond-point des Gorges), ne pourront pas accéder à la Vieille Route du Pont d'Arc par le nouveau carrefour **2**. L'accès se fera par le nouveau rond-point du Chastelas.

**3** *Nouveau rond-point du Chastelas (au niveau du Collège)*

Ce giratoire devient le point névralgique de la déviation. De nombreux accès se feront via ce rond-point. Un passage piéton traversant la route est prévu pour rejoindre le sentier menant au Vieux Vallon.

**4** *Accès au hameau du Planas*

Le Chemin du Planas utilisé initialement est aujourd'hui coupé par la déviation. Les riverains du Hameau du Planas passeront désormais par le giratoire du Chastelas puis par la contre-allée pour accéder à leurs habitations.

**5** *Nouvelle bretelle d'accès au gymnase*

Un accès depuis la déviation a été prévu pour rejoindre le nouveau gymnase. L'accès (entrée et sortie du gymnase) ne sera possible que dans le sens du rond-point de la Route de Bourg vers le rond-point du Chastelas. Les véhicules venant du rond-point du Chastelas ne pourront pas prendre la bretelle du gymnase en raison du terre-plein central qui empêchera de traverser la déviation.

**6** *Circulation au Quartier Chaudebois (route de Lagorce)*

La circulation pour aller en direction de Lagorce ou pour en venir, se fera uniquement par le nouveau giratoire de la Route de Bourg. Le Quartier Chaudebois sera désormais en voie sans issue, empruntable uniquement par les riverains.

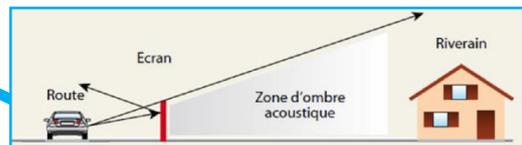
### A NOTER :

- \* L'aménagement cycliste et piétonnier au niveau du point **2** sera terminé mi-juillet
- \* La fin des travaux est prévue fin juillet
- \* Les espaces verts et les plantations seront réalisés à l'automne
- \* Les poids-lourds seront interdits entre l'Hôpital et le carrefour **2**

# VALLON-PONT-D'ARC

La création de la déviation entraîne la modification des limites communales. Le territoire de Vallon Pont d'Arc s'en trouve plus étendu.

Vous remarquerez sans doute le déplacement de certains panneaux d'entrée d'agglomération.



Des murs anti-bruit seront installés dans l'été de part et d'autre de la déviation au niveau du rond-point du Chastelas.